

J'AI TESTÉ POUR VOUS. À vélo dans les rues de Lannion

Deux journalistes du Trégor ont testé pour vous les pistes cyclables lannionnaises. C'est parti pour une balade de 12 kilomètres.

Après avoir testé tout l'été diverses activités, nous n'allions pas nous arrêter là. Cette fois-ci pas de géocaching, ni de palet breton... À l'approche de la rentrée, nous avons voulu tenter de circuler à vélo dans le Trégor.

Et, franchement, ce n'est pas plus facile que deux heures de nage sirène ou moins dangereux que de lancer des haches...

Au-delà des difficultés liées au relief lannionnais, la ville étant très vallonnée, le premier constat est que globalement, la circulation des vélos est assez facilitée : pistes cyclables, chemins accessibles aux 2 roues, signalétique bien présente... Il reste cependant des points problématiques dans la ville.

Départ place du Marchallac'h,

la vitesse est suffisamment limitée pour qu'on puisse circuler tranquillement. Direction les quais pour prendre ensuite la rue Félix-Le-Dantec, l'ancienne route de Perros. Pendant plusieurs semaines, la route était bloquée pour réfection mais aussi pour aménager la circulation.

Au bout de 150 mètres, premier sens interdit pour les véhicules qui montent. Seuls les vélos peuvent emprunter la route... en sécurité, la voie cyclable y est bien matérialisée pendant 300 mètres.

La piste cyclable s'est envolée...

Problème, à partir de l'abat-toir, plus rien. La circulation redevient à double sens et la piste cyclable s'est envolée. On la retrouve 1 km plus haut en rejoignant l'avenue de la République. Seul incident à noter, un fourgon stationné sur le trottoir qui dé-



Sur la rue Félix-Le-Dantec, l'ancienne route de Perros, l'aménagement est bien matérialisé.

marre à mon arrivée, m'obligeant à freiner brusquement.

Un peu plus loin, les haies mal taillées obligent mon coéquipier à baisser la tête pour continuer

son chemin. Un écart malheureux et il pourrait se retrouver sur la route de Perros, très fréquentée. Le danger est grand.

Si la circulation y est dense,

on peut avancer en sécurité à vélo sur la piste. Et ce, jusqu'à Kéringant, pendant près de 3 km. Nouveau problème. Comment faire pour retourner

au centre-ville ? La piste cyclable n'est matérialisée que d'un côté de la route. Et le fléchage au sol indique un seul sens de circulation. Nous décidons, pour plus de sécurité, de l'emprunter à contre-sens.

Faire attention

Le reste du parcours se fait, là encore, en sécurité par des sentiers qui sillonnent la ville par la zone du Rusquet vers Brélevenez en passant par le boulevard Lafayette. Retour par la rue de Tréguier, où des portions de bandes cyclables succèdent à des zones sans aménagements. Mais pas de signalisation. Et là, il faut faire attention aux automobilistes peu enclins à laisser les cyclistes emprunter la même chaussée qu'eux.

C'est la leçon du jour : hors des zones matérialisées, la plus grande vigilance s'impose.

Bertrand Dumarché